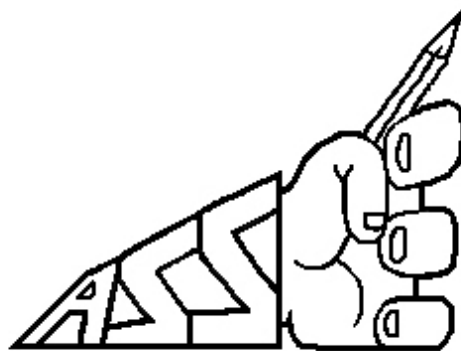


# **CONSEIL INTERRÉGIONAL**

## **DE L'ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ SYNDICALE ÉTUDIANTE**



**13 DÉCEMBRE 2003  
COLLÈGE DE SHERBROOKE**

## TABLE DES MATIÈRES

<i>Ordre du jour</i>	<i>page 3</i>
<i>Procès-verbaux</i>	<i>page 4</i>
<i>16 septembre 2003</i>	<i>page 4</i>
<i>16 octobre 2003</i>	<i>page 7</i>
<i>19 novembre 2003-12-12</i>	<i>page10</i>
<i>Lettres de démission</i>	<i>page 14</i>
<i>Propositions du Conseil exécutif et du CRAM</i>	<i>page 18</i>
<i>Élections</i>	<i>page 19</i>
<i>Finances</i>	<i>page 21</i>
<i>États financiers</i>	<i>page 21</i>
<i>Prévisions des revenus</i>	<i>page 25</i>

## **ORDRE DU JOUR**

*Ordre du jour proposé par le Conseil exécutif de l'ASSÉ :*

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Élection d'un animateur ou d'une animatrice et d'un ou d'une secrétaire  
d'assemblée

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2.0 Tour de table

3.0 Positions et revendications

4.0 Plan d'action

4.1 Bilan des consultations locales

4.2 Plénière

4.3 Délibérante

5.0 Congrès

6.0 Comités

6.1 Bilan

6.2 Élections

6.3 Mandats

7.0 Finances

8.0 Varia

9.0 Levée

# PROCÈS-VERBAUX

Conseil InterRégional de l'ASSÉ  
Le 16 septembre 2003 à l'Université Laval

---

## *Présences :*

Marie-Ève Blache-Gagné	AEMH-UQÀM
Marc Bissonnette	AEMH-UQÀM
Julie Deschenaux	AESPC-UQÀM
Julie Marchessault	AECSL, observatrice
Jocèle Jean-Baptiste	AECSL, observatrice
Ève Léger	AECSL
Delphine Théberge	AGEECLP
Philippe Legault	AGEECLP
Marie-Pier Darveau	AGEECLP
Mathieu Jobin	AEMSP-UQÀM
Gabriel Dumas	AECS
Carlos Guerreiro	AECS
Louis-Philippe Lizotte	CIEL-UdeM
Maxime Pelletier-Labelle	AGEECLG
Josée Landry-Gagnon	AGEECL-Charlesbourg
Renaud Phaneuf	Exécutif de l'ASSÉ
Rémi Parent	AECS, observateur
Chantal Poirier	AECM
Florence Bergeron	AECM
Trish MacIntosh	Concordia
André Munro	Exécutif de l'ASSÉ
Blandine Juchs	Comité femmes
Julie Lachance	AESS, UdeL
Priscilla Lamontagne	Les Services Collectifs Inc., FRAQ-ASSÉ
Thomas Fréchette	AGEECL, observateur
Philippe Morin	AGECFXG
Jérôme Aubin	AESPUL, observateur
Audrey-Claude L. Charlebois	AGECVM
Olivier Carpentier	AGECVM
Fanny Theurillat-Cloutier	RÉÉSUM
Félix-Antoine Pagé	AGEBB
Benoit Marsan	AEMH-UQÀM, observateur
Héloïse Moysan-Lapointe	CRAM

---

## **0.0 Ouverture**

Proposée par François B.  
Appuyée par Ève L.  
Adoptée à l'unanimité

## 1.0 Procédures

### 1.1 Élection du praesidium

1.1.1 Qu'Héloïse M.-L. soit la présidente et Marie-Michèle W. la secrétaire d'assemblée.

Proposée par Blandine J.  
Appuyée par François B.  
Adoptée à l'unanimité

### 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.2.1 Proposition d'ordre du jour :

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
  - 1.1 Élection du praesidium
  - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Tour de table
- 3.0 Grève générale illimitée
- 4.0 Dépôt des chartes & des budgets
- 5.0 Vérifications comptables
- 6.0 Proposition Congrès
- 7.0 Varia
- 8.0 Levée

Proposée par François B.  
Appuyée par Julie L.  
Adoptée à l'unanimité

## 2.0 Tour de table

## 3.0 Dépôt des chartes & des budgets

3.1 Le Conseil régional de Montréal (CRAM) dépose sa charte et son budget.

3.2 Le Conseil régional de Québec (FRAQ-ASSÉ) dépose sa charte et son budget.

## 4.0 Grève générale illimitée

4.1 De substituer : « 27 octobre : Déclenchement de la grève » par « L'atteinte du plancher marque le déclenchement de la grève. »

Proposée par Ève L.  
Appuyée par Blandine J.  
Adoptée à l'unanimité

4.2 Prises en AG des mandats pour une grève générale illimitée conditionnelle au plancher de 15 associations étudiantes.

Proposée par Renaud P.  
Appuyée par Blandine J.  
Battue à l'unanimité

4.3 Que se tiennent un Congrès extraordinaire le 25 septembre.

Proposée par Renaud P.  
Appuyée par Ève L.

Retirée à l'unanimité

## **5.0 Vérifications comptables**

5.1 De faire les vérifications comptables pour l'année 2001-2002 et 2002-2003.

Proposée par François B.

Appuyée par Ève L.

Adoptée à l'unanimité

## **6.0 Propositions Congrès**

6.1 De déposer au Congrès l'avis de motion suivant : de modifier, au Cahpitre 4, article 17.1, remplacer « (les délégué-e-s doivent être membres en règle de l'ASSÉ) » par « (que 2 délégué-e-s sur trois soient membres de l'ASSÉ). »

Proposée par Blandine

Appuyée par Ève L.

6.1.1 Remplacer « deux délégué-e-s sur trois » par « qu'un non-membre peut être sur la délégation si au moins un membre est délégué-e-s ».

Proposée par Ève L.

Appuyée par Renaud P.

Adoptée à l'unanimité

La proposition principale telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.à

## **7.0 Varia**

### **8.0 Levée**

Proposée par François B.

Appuyée par Ève L.

Adoptée à l'unanimité

## Procès-verbal

### Conseil InterRégional de l'ASSÉ Le 16 octobre 2003 au Cégep de Drummondville

---

#### *Présences :*

Benoit Marsan	Exécutif de l'ASSÉ
Marie-Michèle Whitlock	Exécutif de l'ASSÉ
Émile Fortin	AGEECLG
Mathieu Roy	AGECD
Sébastien Duclos	Exécutif de l'ASSÉ
Gabriel L'Écuyer	Comité journal
Blandine Juchs	Exécutif de l'ASSÉ
François Baillargeon	Exécutif de l'ASSÉ
Guillaume	AECS
Gabriel Dumas	Délégué, CASSEÉ
Renaud Phaneuf	Exécutif de l'ASSÉ

---

#### **0.0 Ouverture à 19h30**

Proposée par Benoit M.  
Appuyée par François B.  
Adoptée à l'unanimité

#### **1.0 Procédures**

##### **1.1 Élections à l'animation et au secrétariat**

###### 1.1.1 Blandine J. à l'animation et François B. au secrétariat.

Proposée par Benoit M.  
Appuyée par Sébastien D.  
Adoptée à l'unanimité

##### **1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

###### 1.2.1 Proposition d'ordre du jour :

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
  - 1.1 Élections à l'animation et au secrétariat
  - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Tour de table et bilan de campagne
- 3.0 Manifestation du 6 novembre 2003
- 4.0 Actions à venir
- 5.0 Élections aux comités de travail
- 6.0 Varia
- 7.0 Levée

Proposée par Marie-Michèle W.

Appuyée par Gabriel D.

1.2.1.1 D'ajouter, en point 6.0, le point Conseils régionaux. Décaler les points suivants.

Proposée par Benoit M.

Appuyée par Blandine J.

Adoptée à l'unanimité

La proposition principale telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

## **2.0 Tour de table et bilan de campagne**

### **3.0 Manifestation du 6 novembre 2003**

3.1 Que l'on élargisse le thème de la manifestation du 6 novembre pour la défense des droits sociaux.

Proposée par Benoit M.

Appuyée par François B.

Adoptée à l'unanimité

3.2 Qu'une soirée de fabrication de matériels, pour la manifestation du 6 novembre, soit organisée dans chaque région.

Proposée par Benoit M.

Appuyée par François B.

Adoptée à l'unanimité

3.3 Que le lieu de départ pour la manifestation du 6 novembre soit à l'Université Laval, pavillon Charles-De Koninck. Que le départ ait lieu à 15h.

Proposée par Benoit M.

Appuyée par François B.

Adoptée à l'unanimité

3.4 De produire un Ultimatum express pour le 6 novembre qui présentera un bilan de la campagne, un état de la situation et les actions à venir.

Proposée par Benoit M.

Appuyée par Gabriel L.

Adoptée à l'unanimité

## **4.0 Actions à venir**

4.1 Que le Conseil InterRégional recommande au Congrès que, dans chaque instance et action organisées par l'ASSÉ, un service de garderie soit offert et organisé par des femmes et des hommes.

Proposée par Blandine J.

Appuyée par Benoit M.

Adoptée à l'unanimité

4.2 De produire un Ultimatum express pour mobiliser en vue de la manifestation du 6 novembre 2003.

Proposée par Benoit M.

Appuyée par Blandine J.

Adoptée à l'unanimité

4.3 L'exécutif de l'ASSÉ appelle les associations étudiantes à appuyer et participer à l'action du 24 octobre contre la réingénierie de l'État.

Proposée par Benoit M.



Appuyée par Renaud P.  
Adoptée à l'unanimité

## **5.0 Élections aux comités de travail**

## **6.0 Conseils régionaux**

6.1 L'exécutif de l'ASSÉ propose au Conseil InterRégional d'adopter le gel des fonds du Conseil régional de Québec jusqu'à la présent d'un membre à Québec, jusqu'au Congrès.

Proposée par Benoit M.  
Appuyée par Blandine J.  
Adoptée à l'unanimité

## **7.0 Varia**

## **8.0 Levée à 20h59**

Proposée par François B.  
Appuyée par Blandine J.  
Adoptée à l'unanimité

**Conseil InterRégional de l'ASSÉ**  
**Le 19 novembre 2003 au Collège de Lionel-Groulx**

---

*Présences :*

Marie-Michèle Whitlock	Exécutif de l'ASSÉ
Marc Bissonnette	AEMH-UQÀM
Julie Lachance	Comité femmes
Sébastien Duclos	Exécutif de l'ASSÉ
Benoit Marsan	Exécutif de l'ASSÉ
William Ross	Délégué CRAM
Blandine Juchs	Exécutif de l'ASSÉ
Julia Posca	Comité journal
Jean-Luc Ratel	Comité journal

---

**0.0 Ouverture à 20h30**

Proposée par Marie-Michèle W.  
Appuyée par Blandine J.  
Adoptée à l'unanimité

**1.0 Procédures**

**1.1 Élection du praesidium**

1.1.1 Que Marc Bissonnette soit président et que Julie Lachance soit secrétaire.

Proposée par François B.  
Appuyée par Blandine J.  
Adoptée à l'unanimité

**1.2 Adoption de l'ordre du jour**

1.2.1 Que l'ordre du jour soit le suivant :

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
  - 1.1 Élection du praesidium
  - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Plan d'action
- 3.0 Subventions
- 4.0 Varia
- 5.0 Levée

Proposée par François B.  
Appuyée par Sébastien D.

points suivants.

1.2.1.1 Que l'on rajoute un point Prêts et bourses en 4.0 et que l'on décale les

Proposé par Benoit M.  
Appuyé par Marie-Michèle W.  
Adopté à l'unanimité

1.2.1.2 Que l'on rajoute un point 2.1 Plénière et 2.2 Délibérante.

Proposé par Blandine J.  
Appuyé par Julia P.  
Adopté à l'unanimité

La proposition principale telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

## **2.0 Plan d'action**

### **2.1 Plénière**

### **2.2 Délibérante**

2.1.1 Que le Conseil Interrégional (CIR) du 19 novembre convoque un CIR le 10 décembre pour faire un bilan des consultations locales sur le plan d'action national et d'étudier la possibilité de tenir un Congrès extraordinaire le 20 décembre.

Proposée par Marie-Michèle W.  
Appuyée par William R.

2.1.1.1 Que l'on change la date du 10 décembre pour le 13 décembre.

Proposé par Blandine J.  
Appuyé par Julie L.  
Adopté à l'unanimité

La proposition principale telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

2.1.2 Que le CIR du 19 novembre mandate le Comité journal de rédiger un ULTIMATUM express sur les modifications prévues aux Prêts et bourses dans les plus brefs délais.

Proposée par Jean-Luc R.  
Appuyée par Julia P.

2.1.2.1 Que après « Prêts et bourses » on ajoute, les enjeux de la Commission parlementaire et la mobilisation à venir pour la session prochaine.

Proposé par Blandine J.  
Appuyé par François B.

2.1.2.1.1 Que l'on enlève « la mobilisation à venir pour la session prochaine. »

Proposé par Marie-Michèle W.  
Appuyé par Benoit M.

Question préalable

Proposée par Blandine J.  
Appuyée par  
Adoptée à plus du 2/3

Sur le sous-amendement :

Pour : 5

Contre : 2

Abstention : 0

Adopté à la majorité

L'amendement tel que sous-amendé est adopté à l'unanimité.

Sur la proposition principale, telle qu'amendée :

Pour : 5  
Contre : 0  
Abstention : 1  
Adoptée à la majorité

2.1.3 Que le CIR du 19 novembre étudie l'ajout des éléments suivants au plan d'action national : Commission parlementaire sur le financement des universités, modifications aux prêts et bourses, dépôt des crédits, budget provincial et Forum collégial.

Proposée par Sébastien D.

Appuyée par Marie-Michèle W.

2.1.3.1 Que l'on raze « modifications aux prêts et bourses. »

Proposé par Benoit M.

Appuyé par William R.

Pour : 0  
Contre : 7  
Abstention : 0  
Rejeté à majorité

2.1.3.2 Changer la formulation du début pour la suivante : Que le CIR invite les associations étudiantes à étudier l'ajout des éléments...

Proposé par Blandine J.

Appuyé par François B.

Question préalable

Proposée par Sébastien D.

Appuyé par

Adopté à plus du 2/3

L'amendement est adopté à l'unanimité

2.1.3.3 Que l'on ajoute : et de réfléchir sur la place des mandats de grèves prit cet automne dans l'élaboration du plan d'action de la session prochaine.

Proposé par Sébastien D.

Appuyé par Marie-Michèle W.

Adopté à l'unanimité

La proposition principale telle qu'amendée :

Vote indicatif :

Pour : 16  
Contre : 0  
Abstention : 5  
Adoptée à majorité

Vote régulier :

Adoptée à l'unanimité

2.1.4 Que l'action du dépôt des crédits/budget soit fait en collaboration avec la Conférence des droits sociaux.

Proposée par Marie-Michèle W.

Appuyée par Blandine J.

2.1.4.1 Que l'on ajoute : si cette action est jugée pertinente, suite à la consultation des membres.

Proposé par Sébastien D.  
Appuyé par Julie L.  
Adopté à l'unanimité

La proposition principale telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

### **3.0 Subventions**

3.1 Que l'on accorde la subvention, de 600\$, demandée par l'AECM (Association étudiant du Cégep de Matane).

Proposée par François B.  
Appuyée par Benoit M.  
Adoptée à l'unanimité

### **4.0 Prêts et bourses**

### **5.0 Varia**

### **6.0 Levée**

Proposée par Marie-Michèle W.  
Appuyée par Blandine J.  
Adoptée à l'unanimité

Montréal, le 9 décembre 2003

Chères et chers membres,

Après plus d'une année au sein du Comité du journal, j'en suis venu à la réflexion qu'il était pour ma part préférable de quitter le poste que j'y occupe. À l'instar du voyageur ou de la voyageuse qui découvre des contrées qui lui sont inconnues, le travail du ou de la journaliste le ou la conduit à sonder l'immensité de l'univers pour en faire ressortir ses entrailles qu'il ou elle est si fièrement parvenu-e à extirper afin de faire voir au grand jour la richesse inépuisable des vérités encore inconnues, ou du moins de l'objectivation que l'on peut en faire. Cette source intarissable de faits de société, je l'ai fait, au mieux de mes connaissances et capacités, rejaillir dans les pages de l'*Ultimatum*, tel le bédouin ou la bédouine ayant déniché une nappe phréatique qui bénéficiera à toute sa collectivité. C'est ainsi que, au péril de l'ordre établi, ramant à contre-courant des vents et marées du discours dominant, j'ai collaboré au sein de l'équipe formidable qui compose le Comité du journal à ce que les étudiantes et étudiants de partout au Québec aient accès à une information de qualité et au sens critique aiguisé.

Tout comme le voyageur ou la voyageuse, une fois son périple achevé, en arrive à vouloir dépasser le terrain découvert, j'en suis venu au point où le travail au sein du Comité du journal ne me permet plus de réaliser ce qui m'intéresse, en ce sens où le sentiment d'avoir déjà donné en vient à supplanter celui de vouloir aller plus loin dans l'organisation du journal. Ainsi, je crois qu'il est temps pour moi de me retirer et, par la même occasion, inviter d'éventuel-le-s intéressé-e-s à poursuivre la mission du Comité du journal, afin que la qualité de l'*Ultimatum* et sa pertinence dans le vaste décor qu'incarne le champ du réseau de l'enseignement ne soient jamais remises en cause. Aussi suis-je conscient que le départ d'un-e membre au sein d'un comité laisse toujours un certain vide qu'il est parfois ardu à combler, mais j'ose espérer que ce vide ne sera que temporaire. Qui plus est, je me montre tout disposé à continuer de m'y impliquer à titre de collaborateur occasionnel pour la rédaction et la correction d'articles. Mais je ne me sens plus d'attaque pour assumer les tâches reliées à l'organisation, la production et la distribution.

Je pense d'ailleurs que mon implication au sein du Comité de recherche et de réflexion correspond davantage au genre de contribution que je souhaite apporter au mouvement étudiant, soit la production d'études rigoureuses et approfondies sur des

sujets d'importance, comme nous le faisons actuellement dans le cadre de la future Commission parlementaire sur les universités. Par le fait même, j'ai l'intention de poursuivre mon travail au sein de ce comité, afin de contribuer à ce qu'il se rende à bon port, au travers des eaux souvent troubles de l'actualité sociale et politique. Car le type de recherche effectuée pour le compte du Comité du journal en est un généralement de court terme. Or, au sein du Comité de recherche et de réflexion, la dimension temporelle élargie qu'on y retrouve fait en sorte que l'on y a davantage l'occasion d'explorer des avenues intéressantes, sans trop avoir à subir les contraintes des dates de tombée et de l'indispensable mais ô combien simplificatrice synthèse sommaire qui sied au style journalistique.

Enfin, du point de vue organisationnel, mes nouvelles activités au sein du Secrétariat de rédaction de la revue internationale de sociologie et de sciences sociales *Esprit critique* me conduisent à l'évidence que je ne pourrai plus me consacrer autant que nécessaire au Comité du journal de l'ASSÉ. C'est entre autres pour cette raison que j'estime préférable de m'en tenir à la rédaction et la correction, histoire de ne pas trop m'éparpiller dans mes responsabilités diverses.

J'ose espérer que vous comprendrez les raisons qui m'ont conduit à devoir vous présenter aujourd'hui cette lettre de démission. Je souhaite donc à ceux et celles qui y restent et qui s'y joindront de poursuivre le travail et de continuer à innover. En fin de compte, cette année passée parmi le Comité du journal m'aura appris l'importance du travail en équipe pour mener à bien un projet collectif tel que l'*Ultimatum*. Il m'aura aussi redonné espoir en la détermination encore présente chez bon nombre d'étudiantes et d'étudiants à vouloir dépasser le discours dominant pour bien saisir l'envers du décor qu'on préfère trop souvent nous cacher. Ce n'est peut-être pas toujours beau ce qu'on y trouve, mais la réalité n'a que faire des considérations esthétiques : c'est à nous de la dévoiler telle qu'elle est, du mieux que nous puissions parvenir à l'objectiver. Que cette lutte contre l'ignorance collective anime pour toujours l'esprit du journal.

Salutations accomplies,

*JEAN-LUC RATEL, SOCIOLOGUE-MÉLOMANE*

Chers-ères membres de l'exécutif,  
Chers-ères délégué-e-s au Congrès,

C'est avec regret que je vous annonce ma démission au poste de responsable à l'interne de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante. Avant d'aborder les pourquoi de ma décision, je crois utile d'éliminer toute ambiguïté en soulignant ce qui n'est pas à l'origine de celle-ci. Tout d'abord, je veux qu'il soit clair que cette décision n'est pas causée par les résultats de la campagne de grève. Je croyais et je crois encore en la pertinence et la force de l'ASSÉ comme organisation étudiante. Durant les dernières années, l'ASSÉ a su dépasser le stade d'alternative à la FECQ/FEUQ pour se poser comme une force à considérer en soi. Le mouvement étudiant québécois se doit de revenir aux principes combatifs et au dynamisme militant qui le rassemblait jadis. Dans ce sens, je suis persuadé que l'union des forces étudiantes dans l'ASSÉ représenterait la meilleure option pour établir un rapport de force solide dans une organisation démocratique.

Toutefois, après près de six ans à militer dans le mouvement étudiant j'en viens à la conclusion qu'il est temps pour moi de passer à autre chose. Je réalise que je milite maintenant par devoir plus que par intérêt et je ne vois pas cela comme étant une tendance très saine. Je préfère quitter maintenant que de voir la flamme qui m'anime s'éteindre pour de bon. Il est clair que je continuerais à militer, seulement vers d'autres horizons. Par ailleurs, mon manque de temps généralisé faisait en sorte que je n'apportait qu'une implication mineure dans l'ASSÉ.

Enfin, je resterai disponible pour des aides ponctuelles et je soutiendrais toujours vos efforts peu importe où je me trouverai.

Solidarité!

Vive l'ASSÉ !

À bas le mouvement étudiant de salon!

André Munro



Salut,

Pour plusieurs raisons, j'ai tardé à remettre cette lettre. J'avais fait part au congrès extraordinaire d'août de mon désir à laisser mon poste ouvert avant le congrès de février.

Toutefois, c'est lorsque des camarades m'ont informé qu'une personne militant à travers l'ASSÉ s'était sentie opprimée par mon comportement, il y a quelque temps, que j'ai remis en question mon engagement. Non pas que je remette en question les principes de l'organisation, mais ma place à travers elle. J'ai pris du temps pour y penser, car je n'avais pas vu venir cette critique à mon égard et elle m'a pour le moins désagréablement surpris. S'il y a bien au plus profond de moi quelque chose qui me révolte, c'est bien que de par sa simple présence un individu peut en gêner un autre au point de le réduire au silence.

J'ai discuté avec la personne en question et lui ai expliqué mon point de vue. J'ai alors pu constater combien l'écart entre mes intentions et la perception qu'ont les autres de mes actions peut se creuser. Aussi, en remettant ma démission, j'espère que mon poste sera comblé par une militante ou un militant qui désirerait faire l'expérience d'un mandat sur l'exécutif national.

Après avoir passé plus de deux ans et demi à me soucier du bon déroulement des campagnes de l'ASSÉ au niveau local ou national, c'est d'un cœur serré, mais également libéré que je vous laisse à l'organisation d'un rapport de force grandissant.

Avec tout le respect que je vous porte.

La lutte continue !!! contre les politiques capitalistes en éducation ou partout ailleurs.

Renaud Phaneuf

## **PROPOSITION DU CONSEIL EXÉCUTIF**

1- L'exécutif de l'ASSÉ propose au Conseil InterRégional la mise sur pied d'un comité ad hoc chargé d'élaborer une proposition de plan d'action à déposer au Congrès.

## **PROPOSITIONS DU CONSEIL RÉGIONAL DE MONTRÉAL (CRAM)**

1- Que le CRAM recommande au Conseil InterRégional d'intégrer au plan d'action une action conjointe avec le Comité des sans-emploi et la Clac-logement.

2- Pour le plan d'action, qu'entendu que l'accessibilité à l'éducation est mise en jeu et compte tenu du processus de réingénierie de l'État, un échelonnement des moyens de pressions au niveau local, régional et pour finir, national en tenant compte des dates importantes qui seront dans le calendrier parlementaire; sur la base des revendications suivantes:

- Gratuité scolaire et des services sociaux;
- Réinvestissement massif en éducation;
- Refus de la privatisation en éducation et de la sous-traitance, et ce en solidarité avec les mouvements sociaux.

3- Que le 25 janvier soit organisé une journée de formation et de mobilisation régionale.

## **ÉLECTIONS**

### **Comité journal**

*Élection à venir au Congrès d'hiver 2004 (1 poste est disponible).*

Selon l'article 39 des *Statuts et Règlements*, « Le comité du journal a pour unique fonction d'assurer la production et la distribution du journal de l'ASSÉ. Il peut s'adjoindre un nombre illimité de collaborateurs et collaboratrices et il doit travailler de concert avec le Conseil exécutif et le Comité d'information. »

### **Comité femmes**

*Élections à venir au Congrès d'hiver 2004 (2 postes sont disponibles).*

Selon l'article 42 des *Statuts et Règlements*, « Le Comité femmes a pour objectif de promouvoir la lutte pour la condition des femmes en éducation comme dans la société et ce, au sein de l'ensemble des instances de l'ASSÉ. »

### **Comité de recherche et de réflexion**

*1 poste est disponible.*

Selon l'article 33 des *Statuts et Règlements*, « Il voit au travail de recherche et à l'élaboration des revendications et de leur argumentation. »

### **Comité d'information**

*3 postes sont disponibles.*

Selon l'article 32 des *Statuts et Règlements*, « Il coordonne, en collaboration avec le ou la Secrétaire à l'information, la création et la diffusion du matériel d'information. »

### **Comité formation**

*1 poste est disponible.*

Selon l'article 35 des *Statuts et Règlements*, « Il est responsable d'assurer la formation des militantes et des militants, notamment par le biais des camps de formation, d'ateliers et de guides ou de documents de formation. »

### **Comité aux relations internationales**

*2 postes sont disponibles.*

Selon l'article 34 des *Statuts et Règlements*, « Il effectue des recherches afin d'alimenter la réflexion de l'organisation sur la conjoncture mondiale. Il voit aussi au développement d'un réseau de communication et de liens avec les autres organisations étudiantes au niveau international. »

### **Comité aux affaires académiques et pédagogiques**

*2 postes sont disponibles.*

Selon l'article 36 des *Statuts et Règlements*, « Il est responsable d'assurer le suivi des dossiers académiques, pédagogiques et des études avancées. Le comité travaille en collaboration avec les deux Secrétaires aux affaires académiques. »

# FINANCES

## États financiers

Le % des prévisions budgétaires est calculé en cumulant les dépenses réalisées jusqu'au 17 septembre et les prévisions adoptées en congrès le 21 septembre. Le cumulatif des dépenses couvre la période du 1er juillet à la date des états financiers.

### **Bilan mensuel et cumulatif des revenus et dépenses en date du 30 novembre**

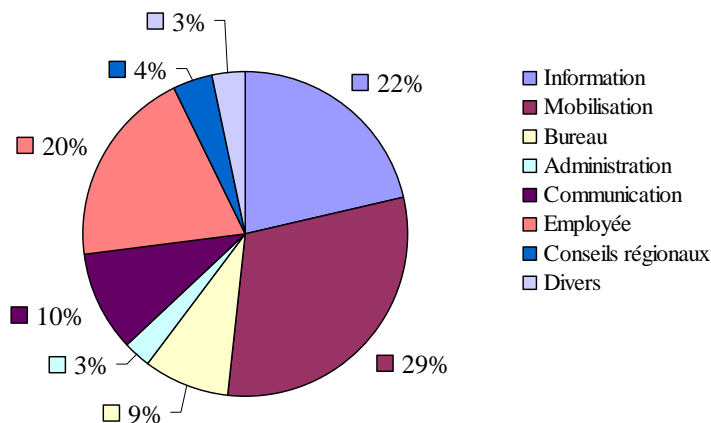
	<i>novembre</i>	<i>% des prévisions</i>	<i>cumulatif</i>	<i>% des prévisions</i>
<b><u>Revenus</u></b>				
<b>Cotisations</b>	0,00	0%	48 806,00	48%
<b>Instances</b>	140,00	3%	1 630,00	33%
<b>Vente de matériel</b>	0,00	0%	0,00	0%
<b>Autres</b>	250,00	-	987,16	-
<b><u>Totaux</u></b>	<b>390,00</b>	<b>0%</b>	<b>51 423,16</b>	<b>48%</b>

### **Dépenses**

<b>Information</b>	<b>598,48</b>	<b>2%</b>	<b>10 165,80</b>	<b>30%</b>
Ultimatum	230,05	2%	6 297,57	46%
Ultimatum express	230,05	4%	230,05	4%
matériel d'info.	60,00	1%	2 874,52	33%
Traduction	0,00	0%	600,00	20%
Documentation	78,38	4%	163,66	8%
<b>Mobilisation</b>	<b>3 361,22</b>	<b>14%</b>	<b>14 189,52</b>	<b>57%</b>
Instances	1 348,35	13%	7 356,30	69%
Tournées/représent	1 385,03	13%	5 616,96	53%
matériel/action	627,84	18%	1 216,26	35%
<b>Bureau</b>	<b>812,29</b>	<b>6%</b>	<b>4 193,75</b>	<b>33%</b>
Équipement	130,64	6%	785,50	38%
Loyer	681,65	8%	3 408,25	41%
Taxe/ville de Mtl	0,00	0%	0,00	0%
Assurances	0,00	0%	0,00	0%

<b>Administration</b>	<b>42,75</b>	<b>1%</b>	<b>1 266,33</b>	<b>32%</b>
Frais de caisse	42,75	9%	266,33	53%
Vérification compt:	0,00	0%	1 000,00	29%
<b>Communication</b>	<b>1 319,15</b>	<b>10%</b>	<b>4 659,30</b>	<b>36%</b>
Bell/Bell mobilité	868,76	18%	2 325,18	49%
CNW Telbec	434,79	8%	1 796,44	32%
Poste	15,60	1%	214,00	19%
Internet	0,00	0%	323,68	18%
<b>Employée</b>	<b>1 551,08</b>	<b>7%</b>	<b>9 318,70</b>	<b>40%</b>
Salaire	1 312,50	7%	7 368,44	40%
Gouv. du Québec	116,88	5%	1 211,49	53%
Gouv. du Canada	121,70	6%	738,77	37%
CSST	0,00	0%	0,00	0%
<b>Conseils régionaux</b>	<b>0,00</b>	<b>0%</b>	<b>1 939,97</b>	<b>11%</b>
CRAM	0,00	0%	1 939,97	25%
FRAQ	0,00	0%	0,00	0%
CASSEÉ	0,00	0%	0,00	0%
Est	0,00	0%	0,00	0%
<b>Divers</b>	<b>932,00</b>	<b>20%</b>	<b>1 532,00</b>	<b>33%</b>
Subventions	900,00	26%	1 400,00	40%
Autres	32,00	3%	132,00	12%
<b>Totaux</b>	<b>8 616,97</b>	<b>6%</b>	<b>47 265,37</b>	<b>35%</b>
<b>Surplus/(déficit)</b>	<b>(8 226,97 )</b>		<b>4 157,79</b>	

Répartition des dépenses par catégories budgétaires - cumulatif



## Bilan financier (monétaire) en date du 4 décembre

### ACTIF

Solde réel	35 677,42 \$
Petite Caisse	0,00 \$
Compte de Concordia	9 769,03 \$
Comptes à recevoir	505,00 \$
Cotisations à recevoir, session d'automne (prévisions)	13 100,00 \$

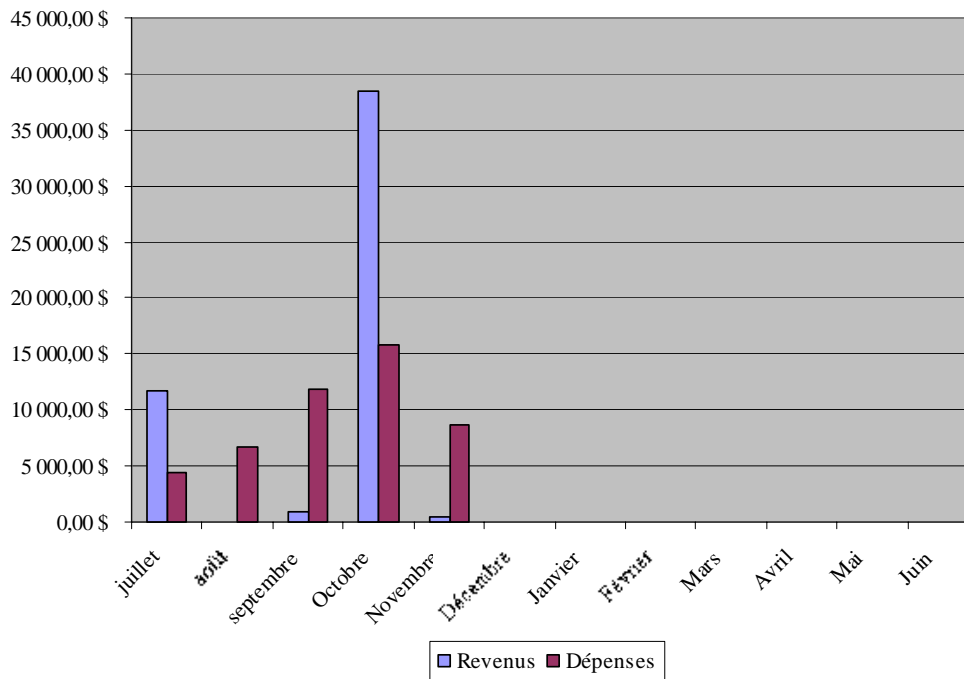
### PASSIF

Comptes à payer	0,00 \$
Cotisations payées à l'avance, session d'hiver (Matane)	(632,00 \$)
Cotisations payées à l'avance, session d'hiver (CSU)	(21 269,03 \$)
Correction d'un dépôt (relevé d'août)	(417,43 \$)

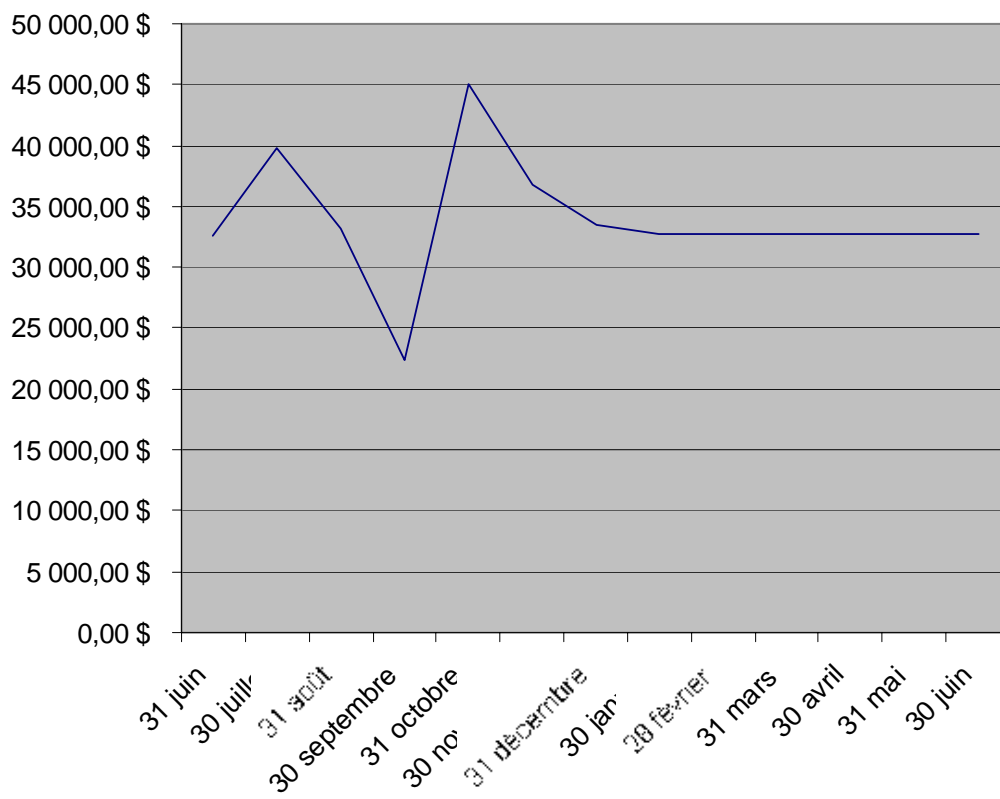
**Avoir net (session d'automne)**

**36 732,99 \$**

### Évolution mensuelle des revenus et dépenses



### Évolution du solde réel





# Prévisions Budgetaires 2003-2004

Prévisions adoptées en Congrès le 21 septembre 2003

Pour les dépenses, la colonne de gauche présente les prévisions adoptées au Congrès, la colonne de droite présente les mêmes prévisions additionnées aux dépenses faites du 1er juillet au 17 septembre pour un portrait d'ensemble de l'année financière.

## REVENUS

### COTISATIONS 101 622,00 \$

#### UNIVERSITÉS

Concordia Student Union (CSU)	57 000,00 \$
Histoire, UQÀM (AEMH-UQÀM)	1 000,00 \$
Sciences politiques, UQÀM (AEMSP-UQÀM)	1 000,00 \$
Sociologie, UQÀM (AESPC-UQÀM)	700,00 \$
Sociologie, Université de Montréal (RÉESUM)	400,00 \$

#### CÉGEPS

Drummondville (AGECD)	3 300,00 \$
La Pocatière (AGECLP)	2 000,00 \$
Lionel-Groulx (AGECLG)	6 800,00 \$
Matane (AGECM)	1 000,00 \$
Saint-Laurent (AGECSL)	5 000,00 \$
Sainte-Foy (Les Services collectifs inc.)	12 422,00 \$
Sherbrooke (AECS)	11 000,00 \$

### INSTANCES 5 000,00 \$

Congrès	3 000,00 \$
Camp de formation	2 000,00 \$

### DONS 500,00 \$

Ultimatum et matériels d'information	300,00 \$
Autres dons	200,00 \$

### AUTRES 0,00 \$

Autres revenus	0,00 \$
----------------	---------

## TOTAL DES REVENUS 107 122,00 \$

## DÉPENSES

### INFORMATION 29 300,00 \$ 34 177,26 \$

Ultimatum	9 000,00 \$	13 826,65 \$
Ultimatum express	6 500,00 \$	6 500,00 \$
Matériels d'information	8 800,00 \$	8 800,00 \$
Traduction	3 000,00 \$	3 000,00 \$
Documentation	2 000,00 \$	2 050,61 \$

<b>MOBILISATION</b>	<b>22 500,00 \$</b>	<b>24 769,84 \$</b>
Instances	9 000,00 \$	10 694,89 \$
Tournées et représentation	10 000,00 \$	10 574,95 \$
Matériel d'actions	3 500,00 \$	3 500,00 \$
<b>BUREAU</b>	<b>10 500,00 \$</b>	<b>12 588,51 \$</b>
Équipement de bureau	2 000,00 \$	2 043,56 \$
Loyer	6 200,00 \$	8 244,95 \$
Taxes municipales	700,00 \$	700,00 \$
Assurances	1 600,00 \$	1 600,00 \$
<b>ADMINISTRATION</b>	<b>3 950,00 \$</b>	<b>4 002,20 \$</b>
Vérifications comptables	3 500,00 \$	3 500,00 \$
Frais de caisse	450,00 \$	502,20 \$
<b>COMMUNICATION</b>	<b>11 500,00 \$</b>	<b>13 227,78 \$</b>
Bell/bell mobilité	4 000,00 \$	4 729,16 \$
CNW Telbec	5 000,00 \$	5 573,21 \$
Poste	1 000,00 \$	1 101,73 \$
Informatique/internet	1 500,00 \$	1 823,68 \$
<b>EMPLOYÉE</b>	<b>18 200,00 \$</b>	<b>23 104,03 \$</b>
Salaire	15 000,00 \$	18 430,93 \$
Retenues et cotisations de l'employeur (Qc)	1 300,00 \$	2 277,73 \$
Retenues à la source courante (Canada)	1 500,00 \$	1 995,37 \$
CSST	400,00 \$	400,00 \$
<b>CONSEILS RÉGIONAUX</b>	<b>15 878,40 \$</b>	<b>17 378,40 \$</b>
CRAM	6 351,36 \$	7 851,36 \$
CASSEÉ	3 175,68 \$	3 175,68 \$
FRAQ-ASSÉ	3 175,68 \$	3 175,68 \$
Est du Québec	3 175,68 \$	3 175,68 \$
<b>DIVERS</b>	<b>4 000,00 \$</b>	<b>4 600,00 \$</b>
Subventions	3 000,00 \$	3 500,00 \$
Autres	1 000,00 \$	1 100,00 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>115 828,40 \$</b>	<b>133 848,02 \$</b>
<b>Surplus / (Déficit)</b>	<b>(8 706,40 \$)</b>	<b>(26 726,02 \$)</b>